

# SPPPI-PACA

**Réunion du jeudi 11 février 2009**

## **Participants :**

-AIRFOBEP :

Jean-François MAURO Directeur ;

Boualem MESBAH, en charge de la mission régionale « Surveillance des odeurs » SRO

-DRIRE : Gilbert Sandon : GS 13

Bernard MULLER : GS 06 : excusé

François CHAMPEIX : GS 83 absent

Jean-luc BUSSIERE ; Jean-luc RHUL :DERS

## **Relevé de décisions**

Cette réunion de travail avait pour but de faire le point sur les actions engagées dans le suivi et le traitement des plaintes odeurs. La procédure de gestions des plaintes dans les départements 06, 13 et 83 est actuellement appliquée en prenant en compte les modifications définies au cours de la réunion de travail « odeur » du 16 janvier 2007.

Dans le courant de l'année 2008, 1800 plaintes ont été recensées, générant 122 rapports de plaintes suivis d'une enquête de l'inspection. Sur les 1800 plaintes, 1747 concernent le département des Bouches du Rhône, 37 le département des Alpes MARITIMES et 16 le département du Var.

Ces 122 rapports concernent majoritairement les entreprises Biotechna (34), SOTRECO, ORTEC/ORSEM, CPB, ESSO, INEOS, NAPHTACHIMIE et TOTAL identifiées comme sources de nuisances olfactives récurrentes. Au-delà de ces entreprises 16 rapports portent sur 3 entreprises : Distillerie de La Crau (83), Décharge de Vitrolles et SIPR Eurolink Marseille 8°.

Il est donc décidé de rajouter ces 3 entreprises ainsi que les entreprises Arcelor et Tembec dans le dispositif.

Le dispositif mis en place pour ces 13 entreprises consiste, en plus des investigations effectuées pour chaque rapport de plaintes émis par la surveillance des odeurs :

- A informer par courrier électronique l'exploitant et l'inspecteur en charge de l'installation directement par SRO de l'édition du rapport de plaintes
- A établir pour chacune des entreprises un bilan annuel des actions réalisées et envisagées pour réduire les odeurs par l'inspection à l'attention de SRO. Ces informations seront tenues à la disposition du public.
- A communiquer à SRO les conclusions des enquêtes réalisées. Il sera en particulier communiqué les informations importantes sur l'avancée ou les difficultés particulières du dossier.

Principales actions mise en place par les entreprises :

**C P B** : Elimination de 4000m<sup>3</sup> de déchets d'hydrocarbures en cimenterie

Projet de couverture du décanteur V5961 de la station de traitement des eaux

**ESSO** : Sensibilisation de l'ensemble du personnel et mise en place de procédure d'urgence sur les installations qui ont connu des dysfonctionnements

**TOTAL** : Recensement des points odorants, mise en place d'une procédure de recherche de sources potentielles en cas de pollution accidentelle et modernisation de la station d'épuration

**Tembec** : Poursuite de l'optimisation du fonctionnement des installations de traitement.

**SOTRECO** : Poursuite des actions de traitement précédentes, et projet de construction d'un hall de réception de boues fermé en attente de l'accord de la Mairie.

Le site internet <http://www.sro-paca.org/> sera d'autre part amélioré pour permettre aux exploitants de mentionner les explications jugées utiles, ces informations seront distinctes des avis formulées par l'inspection.

La campagne densifiée sur la zone de Martigues - Port de Bouc est engagée, l'étude initiale comprenant la formation des nez bénévoles a été réalisée. Un bilan d'étape est attendu pour le mois d'avril 2009.

La campagne densifiée sur le secteur de Tarascon sera lancée dans le courant du premier semestre 2009.

Une réunion du SPPPI « odeur » est programmée pour **le 23 juin 2009.**

.....